



République Française
Département du Bas-Rhin

COMMUNE DE LOHR

1, rue Principale 67290 LOHR
mairie-de-lohr@wanadoo.fr

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 4 décembre 2023 à 19h30 en Mairie de Lohr

Ordre du jour :

1. Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance
2. Compte-rendu du dernier conseil municipal des jeunes
3. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 23 octobre 2023 (reçu par mail)
4. Délégation de compétences au Maire (voir pièce jointe)
5. Définition des règles budgétaires en matière d'évènements communaux
6. Avenants aux conventions pour l'envoi dématérialisé des marchés publics et des actes budgétaires
7. Désignation du délégué et de son suppléant au SIVOS à la suite de la démission de l'ancien Maire
8. Prise en charge de l'assurance de protection du Maire par la commune couverte par la dotation de l'Etat
9. Indemnisation de la secrétaire de mairie par l'Association Foncière
10. Revalorisation des fermages pour 2023
11. Adhésion CDG nouveau contrat d'assurance statutaire et prévoyance
12. Modification de le DCM Révision des montants des loyers et des charges pour 2024
13. Budget Primitif 2023 : Décision modificative
14. Divers et informations

Au plaisir de rencontrer à cette occasion toute l'équipe du Conseil Municipal.

Bien cordialement,

Lohr, le 28 novembre 2023.

Le Maire,

Pierre GANGLOFF

